

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Le pôle Droit de l'environnement du cabinet Latournerie Wolfrom & Associés intervient auprès des sociétés et établissements dont la prise en compte des contraintes environnementales se trouve au cœur de leurs activités ou sont nécessaires à la conduite de leurs projets.

Acteur reconnu sur le marché pour ses actions efficaces et innovantes dans la gestion optimale de ces problématiques, le pôle Environnement du cabinet a su créer ainsi une relation de confiance avec ses clients.

• NOS ATOUTS

Notre méthodologie : disponibilité et vision globale des sujets. Notre capacité d'écoute se traduit par une présence réelle auprès de nos clients favorisant notre connaissance approfondie de leurs problématiques et leurs enjeux. Grâce aux synergies existantes entre tous les pôles d'expertises du cabinet nous vous accompagnons à tous les stades d'avancement du dossier.

- Anticipation des problématiques
- Proposition tenant compte du contexte en présence
- Rapidité de traitement des dossiers

Notre connaissance particulière du secteur public.

Disposant d'une parfaite connaissance des acteurs du secteur, nous optimisons les prises de risques en amont.

- Protection des dirigeants contre l'engagement (mise en cause) de leur responsabilité
- Gestion de crise : interface avec l'administration
- Maîtrise des calendriers

Notre expertise technique dans le cadre de projets d'envergure. Notre expertise particulière sur les projets d'envergure d'aménagement du territoire ou de mise en œuvre de politique d'incitation à l'amélioration des bonnes pratiques environnementales nous permet d'accompagner nos clients qu'ils soient acteurs publics ou entreprises privées.

- Identification des contraintes liées à l'application de la politique publique
- Montage et sécurisation juridique des dossiers ou d'une procédure

• DOMAINES D'INTERVENTION

Projets publics d'aménagement et construction d'infrastructures

- Débat public, étude d'impact, enquêtes publiques, expropriation,
- Montage et sécurisation des dossiers, intégration des contraintes,
- Suivi des modifications.

Mise en œuvre des politiques publiques d'incitation au développement des bonnes pratiques environnementales

- Identification des contraintes réglementaires,
- Mise en conformité,
- Assistance à la création de structure de portage des politiques publiques.

Acquisitions

- Rédaction des clauses d'informations environnementales,
- Audit des risques juridiques,
- Négociation et rédaction de garanties de passif environnementales.

Installations classées / Déchets

- Déclaration de l'incident, mise en œuvre de la procédure de sécurisation et de dépollution du site,
- Déclaration de cessation d'activité : Accompagnement lors de la procédure de remise en état,
- Identification et mise en jeu de la responsabilité de précédents exploitants.

Gestion des actifs immobiliers

- Mise en œuvre de projets et gestion des problématiques pouvant survenir : découverte de pollution, retard de chantier, zones classées...
- Limitation de l'impact sur le prix : négociation de la prise en charge des coûts, rédaction d'avenants, de protocoles transactionnels, assignation devant les tribunaux,
- Gestion des relations avec l'administration, le voisinage (stratégie de communication),
- Rédaction de clauses environnementales en fonction de l'usage futur du site retenu.

• RÉFÉRENCES

Publication :

- L. de la Brosse, co-auteur de l'ouvrage « Droit de l'Environnement », Collection Fiches, Sup'Foucher, Oct. 2010

Enseignement :

- Intervenant au Master 2 Droit de l'environnement, de la sécurité et de la qualité dans les entreprises (Université Versailles Saint-Quentin)

Membres d'associations :

- Membre de la Commission Energie & Environnement, ICC France,
- Membre de l'AJE.

Missions récentes

SECTEURS	MISSIONS
Industrie	Assistance dans la recherche et la mise en jeu de la responsabilité des personnes à l'origine de pollutions grevant un site en vue d'obtenir un partage des coûts de dépollution.
	Assistance à la mise en jeu d'une garantie de passif environnemental (procédure d'arbitrage).
	Assistance Assurances et bureau d'études ingénierie lors des opérations d'expertise portant sur l' impact environnemental et les conditions d'exploitation d'un centre de traitement des déchets .
	Assistance à la gestion des risques et l'identification des conséquences induites par l' adoption d'un plan de prévention des risques technologiques .
Projets publics	Réalisation d'une étude juridique sur la réglementation environnementale applicable dans l'enceinte des ports de Commerce .
	Revue de conformité du dossier d'enquête publique élaboré pour la réalisation d'une importante infrastructure portuaire.
Énergie /Environnement	Assistance à la création d'un service public de l'efficacité énergétique amené à réaliser des travaux sur des bâtiments en vue de réduire la facture énergétique.
ICPE/Déchets	Accompagnement juridique en vue d'aménager les obligations de remise en état d'un site à la suite de la cessation d'activité d'une ICPE (négociation et accord avec les autorités administratives et le propriétaire du site).
	Assistance lors des opérations de cessation d'activité et de constat destinées à valider le respect de l'ensemble des prescriptions environnementales émises. Détermination et négociation du niveau de dépollution à réaliser au regard de l'usage futur du site prévu par les documents d'urbanisme.
	Analyse du régime juridique applicable à des terres polluées et des conséquences résultant de cette découverte (impact coût /délai) sur la réalisation d'une opération d'aménagement urbain.

• CONTACT

Laurent de la Brosse
l.delabrosse@latournerie-wolfrom.com
+331 56 59 74 74

Jean Latournerie
j.latournerie@latournerie-wolfrom.com
+331 56 59 74 74